

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DE LA COMMUNE DE VAUDREUILLE (31 250).

Convocation du 6 Avril 2018

L'An Deux Mille Dix-Huit et le Douze Avril à 21H00

Le Conseil Municipal de la commune de VAUDREUILLE (31250) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, **sous la présidence de Mr Voltaire DHENNIN, Maire.**

Etaient présents : Nathalie LAMOTHE, Jean LAGOUTTE

Corinne MORENO, Lilian GARAUD, Véronique THOMAS, Michèle CATTALDO

Etaient absents et avaient donné pouvoir : Jean-Philippe LASPORTE ayant donné pouvoir à Jean LAGOUTTE

Etaient absents : /

Mme Michèle CATTALDO a été élue secrétaire de séance.

Objet : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2018.

Monsieur le Maire propose au Conseil de ne pas modifier les taux de référence 2017 pour le budget 2018. Il propose pour 2018 de reconduire les taux de référence comme suit :

- Taxe d'habitation : 16,80 %
- Taxe foncière bâti : 7,88 %
- Taxe foncière non bâti : 42.17 %

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir de prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité (8 voix pour dont 1 par procuration) de ne pas modifier les taux de référence 2017 pour le budget 2018 et de reconduire les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 16,80 %
- Taxe foncière bâti : 7,88 %
- Taxe foncière non bâti : 42.17 %

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

V.DHENNIN